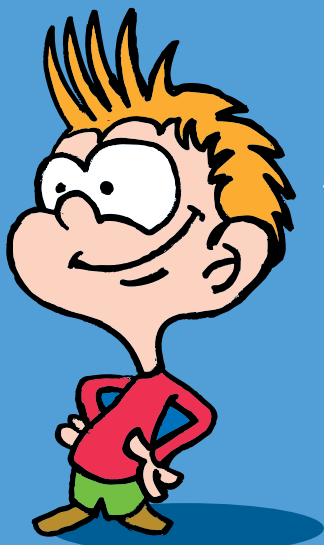


GUIDE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

.....

À L'USAGE
DES ASSISTANTES
MATERNELLES
EN SERVICE
D'ACCUEIL FAMILIAL



Ce guide est l'aboutissement d'une réflexion d'équipe autour de la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant.

Il s'inscrit dans la dynamique globale de l'équipement en faveur de l'accompagnement des assistantes maternelles et a pour objectif de permettre à chacune d'elle de remplir pleinement son rôle et à chaque enfant accueilli d'être accompagné de façon optimale.

Il se veut être un outil de travail, support de réflexion regroupant:

- *les règles qui régissent l'accueil au domicile,*
- *les bases théoriques et techniques qui servent de référence,*

de telle sorte que le bien-être et la sécurité tant physique que psychique de l'enfant soient respectés.

Chaque assistante maternelle peut ainsi se référer à ce recueil de pratiques harmonisées.

Il lui appartient de se les approprier et de savoir les adapter tout en respectant les valeurs défendues par la spécificité de l'accueil familial.

Sa responsabilité est engagée et témoigne d'une éthique de professionnelle de la Petite Enfance.

ESPACES DE VIE

- ACCUEIL DES FAMILLES
- ESPACE DE JEU
- ESPACE SOMMEIL
- ESPACES PROTEGES
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- HYGIENE

Page

SORTIES

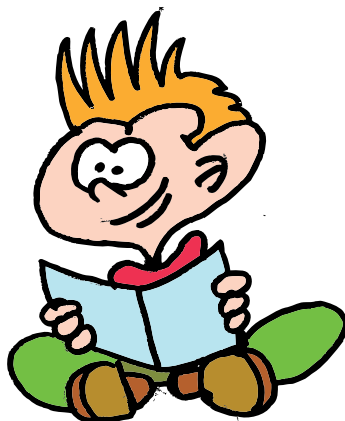
- LES LIEUX
- COMMENT
- QUAND

ALIMENTATION

- ALIMENTATION LACTEE
- ALIMENTATION DIVERSIFIEE

SOINS A L'ENFANT

- SOINS ET TOUCHER
- HYGIENE DE L'ENFANT
- SOINS SOURCE DE BIEN ETRE
- ADMINISTRATION DE TRAITEMENT ET SOINS



ESPACES DE VIE

→ ACCUEIL DES FAMILLES

Un espace transitionnel à l'entrée du domicile doit être prévu.

Cet espace permet d'accueillir l'enfant et ses parents au quotidien tout en protégeant l'espace privé de l'assistante maternelle non accessible aux parents lors de l'arrivée et du départ.

Il appartient à l'assistante maternelle de l'aménager à sa guise, de le matérialiser et de le rendre fonctionnel pour que les vêtements et chaussures de l'enfant puissent y avoir leur place: tapis, vestiaire, chaise, boîtes, etc...

Doudou, tétine ou tout autre objet apporté de la maison peuvent y avoir leur place.

La tétine est un substitut oral, qui peut

aider l'enfant à s'auto calmer.

Dans les premiers mois de vie, dans des situations de difficultés, la tétine peut être salvatrice, rassurante, pour combler pendant un temps le mal être.

Dans le temps, elle peut devenir problématique: elle gêne pour parler, elle peut être porteuse de microbes si elle traîne.

Progressivement, l'adulte doit accompagner l'enfant, afin qu'il soit capable lui-même de la laisser et de la reprendre, et de trouver d'autres moyens pour se rassurer.

L'enfant doit pouvoir y accéder librement et de façon autonome.



→ ESPACE DE JEU

LE JEU

- Une activité physique ou mentale, purement gratuite, (pas de contrainte, de récompense, de punition, de résultat).
- Une activité spontanée (l'enfant est acteur) qui procure du plaisir et que l'enfant effectue dans un état particulier d'attention à ce qu'il fait, ce qu'il vit.
- Une activité de chaque instant: tout est prétexte au jeu (*moucher le nez en racontant l'histoire du petit bonhomme qui éternue 3 fois*).

Jouer, c'est...

- Acquérir des connaissances diverses et variées que l'on peut répéter jusqu'à la maîtrise.
- Maîtriser ses compétences afin d'aller vers l'autonomie et maîtriser ses émotions afin de développer l'estime de soi quand on a réussi.

- Créer et stimuler ses capacités d'adaptation et d'invention.
- S'exprimer car le jeu encourage la communication, la relation aux autres, le développement moteur et cognitif. Les jeux favorisent l'échange et contribuent à préparer l'enfant à son intégration sociale : *tu donnes le jouet, je le prends ; je te donne le jouet, tu le prends ?*
- Se détacher de ses parents en s'ouvrant à d'autres horizons.

La professionnelle a pour rôle de favoriser, de donner envie de jouer.

■ Donner à jouer

L'adulte permet à l'enfant d'avoir spontanément accès à des objets autour de lui sans intervenir : comme installer le bébé au sol sur un tapis, avec des hochets, des doudous, de couleurs et matières variées.

Dès que l'enfant a acquis la marche son monde s'agrandit, il devient moins dépendant de l'adulte, son espace jeu évolue.

Il est important que l'adulte puisse offrir à l'enfant un espace de jeu en respectant sa liberté de mouvements, en l'observant, en lui mettant à disposition des jouets adaptés et sûrs.

La diversité est essentielle parce qu'elle suscite la curiosité mais l'abondance de jouets n'est pas nécessaire, pourvu qu'ils soient adaptés à l'évolution de l'enfant.

Laissons les enfants jouer avec des jeux dits "de garçon" ou "de fille" quel que soit le sexe.

L'enfant doit pouvoir agir en fonction de ses possibilités psychomotrices du moment: on ne met pas un enfant dans une position qu'il ne peut pas quitter par lui-même.

■ Laisser jouer

Il n'est pas nécessaire de proposer sans cesse des activités à l'enfant. En laissant l'enfant «s'ennuyer», il pourra ainsi trouver seul son occupation ou simplement rêver.

L'adulte n'a-t-il pas tendance à choisir à la place de l'enfant ?

Il est également important de le laisser gérer ses relations de jeux avec ses camarades, l'adulte n'intervenant qu'en cas de débordement de comportement.

La présence de l'assistante maternelle permet de rappeler les limites dans l'expression du jeu : *"la voiture roule mais ne se*

lance pas», «lui as-tu demandé de te prêter le jouet avant de lui arracher ?"

Sans matériel de jeu, l'enfant peut transformer un objet pour qu'il devienne un jeu : *sauter dans une flaque d'eau...* Il peut aussi détourner le jouet de son activité première : *le clipo qui devient pistolet...* Il fait des découvertes, des expérimentations par lui-même : remplir, vider, transvaser des contenants, utiliser les objets de différentes façons...

■ jouer avec

L'adulte joue d'une façon, l'enfant observe, et cherche à l'imiter.

L'adulte participe au jeu sans faire à la place de l'enfant ainsi il apprend progressivement à jouer seul.

Il valorise le jeu par le langage, il pose les limites, c'est à dire qu'il crée la frustration qui fait grandir.

Le jeu est un outil qui permet à l'enfant de revivre des situations. Par exemple : *téléphoner permet de s'approprier la séparation.*

Même dans une proposition de jeu dit «éducatif» la priorité reste l'exploration et l'expression de l'imaginaire et la création.

Le temps des enseignements est celui de l'école maternelle.

Le jeu est la vie de l'enfant et jouer c'est : manipuler, construire, bouger, réfléchir, écouter, imiter, communiquer, distraire, apprendre, grandir, exprimer ses émotions: amour, tendresse, haine, plaisir...

L'ESPACE

L'espace de jeu doit être de dimension suffisante (on peut prévoir environ 3m² par enfant). Les couloirs, hall d'entrée, salons et salles dégagées, chambres sont autant d'espaces utilisables pour l'accueil dans un appartement.

■ Le sol

Les enfants jouent au sol. Selon sa nature, il doit être aménagé:

- de façon à être de température agréable,
- avec un tapis si le sol est du carrelage,
- de dureté sécurisante: un tapis moelleux peut être nécessaire pour les plus jeunes
- d'entretien facile,

Pour les tapis: prévoir qu'ils soient lavables ou recouvert d'une housse lavable.

■ Les jouets

Les jouets sont accessibles aux enfants (en tenant compte de leur âge) afin qu'ils puissent les prendre et les ranger seul pour accéder à une autonomie et une liberté de choix. A chaque assistante maternelle le choix de s'organiser, cependant on peut suggérer un bloc tiroirs transparents avec les jouets rangés par thématique.

Les jouets doivent répondre aux normes de sécurité et être adaptés à l'âge et à la corpulence de l'enfant.

La télévision est un support déjà bien utilisé en famille ; proposons d'autres centres d'intérêts le temps d'accueil.



ESPACE SOMMEIL

Le sommeil est un besoin physique et psychique réparateur à moduler selon les besoins de chaque enfant.

Il est indispensable à :

- l'équilibre psychologique
- la restauration des capacités physiques
- la maturation du système nerveux
- la croissance du squelette (favorise la sécrétion de l'hormone de croissance)
- l'assimilation de l'apprentissage

Chez le jeune enfant les signes de fatigue s'observent : clignement des paupières, frottement des yeux, besoin de succion, pleurs etc...

INSTALLATION DE L'ENFANT

L'enfant doit pouvoir se reposer à l'aise : vêtements souples, pyjama peuvent remplacer les vêtements trop serrés.

Dans le cadre de la prévention de la mort subite du nourrisson, l'enfant sera couché sur le dos.

Une tétine, un doudou, un linge choisi par l'enfant venant de chez lui peuvent accompagner l'endormissement.

Cependant bannir les ficelles, cordelettes et bijoux de toute sorte.

Il n'est pas judicieux de réveiller un enfant ; cependant, selon les horaires d'accueil s'ajuster à l'arrivée des parents.

Ce n'est pas parce qu'un enfant dort "trop" à la sieste qu'il ne dormira pas le soir avec ses parents (l'enjeu est autre).

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'espace dédié au sommeil doit être toujours le même afin d'être un repère sécurisant pour l'enfant. Chambre calme, aérée, de température 18° à 19°, dans la pénombre et non le noir complet (le jour n'est pas la nuit).

Le matériel sera adapté à l'âge de l'enfant: lit aux normes en vigueur sans superposition de matelas ou un matelas au sol lorsque l'enfant est plus grand.

Les oreillers, couettes sont à proscrire. Si la température est insuffisante utiliser sur-pyjama ou turbulette, les couvertures étant réservées aux plus grands.

Ne pas installer de lit, transat, couffin sur une table, un fauteuil, un canapé ou près d'une source de chaleur.



Développement psychomoteur	Choix des jouets
<p>Vers 3 à 6 mois</p> <p>L'enfant aime:</p> <ul style="list-style-type: none"> - voir (les couleurs, le mouvement) - écouter - toucher - sucer 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiles suspendus, arches de jeux - Mobiles musicaux - Bouliers - Hochets, etc. 
<p>Vers 6 à 15 mois</p> <p>L'enfant maîtrise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préhension volontaire - le relâchement volontaire - la position assise <p>C'est l'âge:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des dents - de la crise d'angoisse (8^{ème} mois) 	<ul style="list-style-type: none"> - Tableaux de découverte - Portiques, tableaux d'éveil - cubes - clefs, anneaux en plastique - Animaux en caoutchouc - Anneaux de dentition - Ours en peluche, poupées. 
<p>Vers 1 an ^{1/2} - 2 ans ^{1/2}</p> <p>L'enfant aime introduire, retirer, superposer, juxtaposer</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préhension et le relâchement sont fins et précis <p>L'enfant aime déplacer les objets:</p> <ul style="list-style-type: none"> - lancer - pousser - tirer - traîner <p>L'enfant aime les activités créatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> - graphisme - modelage - musique - lecture 	<ul style="list-style-type: none"> - Pyramides d'anneaux - Gobelets et cubes gigones - Trieurs de forme - Ballons, balles - Petits trains - Autos, camions (à chevaucher) - Jeux à tirer - Jouets porteurs - Peinture, crayons... - Pâtes à modeler - Disques pour enfants - Livres pour enfants 
<p>Vers 2 ans ^{1/2}</p> <p>L'enfant aime mimer des situations</p> <p>L'enfant aime se concentrer, réfléchir, inventer, etc.</p> <p>L'enfant a besoin de se dépenser physiquement</p> <p>L'enfant apprécie les activités de groupe</p>	<p>Jeux symboliques</p> <ul style="list-style-type: none"> - ours, poupées, dinettes - marionnettes - panoplies, déguisements, etc. <p>Jeux éducatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - jeux de construction (cubes, Légo) - loto - perles à enfiler <p>Jeux moteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - toboggans, tourniquets - jeux de ballons <p>Jeux collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - danses, rondes 

→ ESPACES PROTÉGÉS

■ Cuisine, cellier, salle d'eau...

Certaines pièces, non accessibles aux enfants sans la présence de l'adulte, doivent être délimitées : soit par des portes, des barrières ou des symboles expliqués (des tapis, des changements de sol, des fauteuils, des rideaux, etc..., ou des explications verbales).

■ Escaliers, échelles de lit

Une barrière de sécurité doit être fixée solidement (haut et/ou bas selon l'emplacement de l'escalier dans la maison). Si l'installation est impossible: organiser la pièce pour en empêcher l'accès.

■ Mobilier

Certains meubles anguleux peuvent être protégés.

■ Balcon, terrasse

Le balcon peut être interdit d'accès. S'il est accessible la vigilance est impérative au regard de tous les objets sur lesquels l'enfant pourrait grimper (bac à plantes, chaises...).

■ Fenêtres

La présence d'objets ou de mobilier sur lesquels l'enfant pourrait monter n'est pas appropriée sous les fenêtres.

→ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

■ Installation électrique

Débrancher les rallonges, les chargeurs de portables. Mettre des caches prises si les prises ne sont pas naturellement sécurisées.

■ Produits dangereux

Les produits d'entretien, de jardinage, médicaments, boissons alcoolisées doivent être rangés dans un placard sécurisé ou en hauteur, fermé à clef (clef retirée) non accessible à l'enfant.

■ Objets dangereux

Les outils, du bricoleur, de la couturière, de la manucure, de la cuisinière, particulièrement intéressants et attrayants, doivent être hors de portée des enfants. Les armes doivent être en hauteur, celles à feu déchargées. Les munitions

sous clef. Tout autre objet susceptible de provoquer des blessures est à écarter (briquet, allumettes, pétards, cigarettes etc...).

Certains objets ne peuvent faire partie de l'environnement de l'enfant (revues, articles, supports audio visuels à caractère sexuel ou violent).

■ Plantes d'intérieur

De nombreuses plantes sont toxiques si elles sont portées à la bouche ou ingérées, ou irritantes pour la peau et les muqueuses.

La plante la plus répandue et la plus allergisante reste le *Dieffenbachia picta* avec ses larges feuilles jaunes et vertes qui exsudent un suc très allergisant.

Il est important de repérer sur la liste fournie par le centre antipoison les plantes connues qui ne doivent pas se laisser «croquer» par les enfants.

■ plantes d'extérieur ou de jardin

Lors des promenades, les plantes des haies ou des vieux murs peuvent être toxiques. La curiosité des enfants peut leur jouer un mauvais tour, car les baies

aux couleurs vives les attirent indiscutablement.

En cas d'ingestion ou de succion savoir les identifier permet le cas échéant de pouvoir informer le centre antipoison.

■ Quelques plantes toxiques en images

Plantes dont le suc ou une partie de la plante est irritante pour la peau et les muqueuses.



En intérieur

DIEFFENBACHIA



POINSETTIA



PHILODENDRON



SPATHIPHYLLUM



A l'extérieur

PIED DE VEAU (*Arum maculatum*)



EUPHORBE



Plantes toxiques si elles sont avalées

BUIS



CYTISE



FUSAIN



GRANDE CIGÛE



LAURIER ROSE



RICIN



Autres plantes dont il faut se méfier :



Plantes d'intérieur:

■ **Toxiques si elles sont avalées**

- Amaryllis
- Asclépias
- Azalée
- Bruyère commune
- Colchique
- Cyclamen
- Hortensia
- Jacinthe
- Laurier rose
- Lierre
- Pommier d'amour

■ **Leur suc est irritant**

- Anthurium
- Begonia
- Petits piments
- Croton
- Euphorbes candélabres
- Ficus
- Schefflera

Plantes d'extérieur:

■ **Toxiques si elles sont avalées**

- Aconit
- Ancolie
- Anémone
- Aubépine
- Azalée
- Asperge
- Belladone
- Bouton d'Or
- Brunfelsia
- Bryone
- Chèvrefeuille
- Colchique
- Cornouiller
- Cotonéaster
- Digitale
- Epine-vinette
- Genêt
- Glycine

- Gui
- Houx
- Jonquille
- Kalmia
- Laurier cerise
- Lierre
- Lupin
- Lyciet
- Maronnier d'Inde
- Millepertuis
- Muguet
- Pavot, Coquelicot
- Perce-neige
- Pied d'Alouette
- Pois de senteur
- Pomme de terre
(toute la plante & les germes)
- Pyracantha (Buisson ardent)
- Rhododendron
- Robinier faux-accacia
- Rose de Noël
- Sauge
- Sorbier
- Sureau
- Thuya
- Tomate
(feuilles, tiges & tomates vertes)
- Tulipe

■ **Toxiques si elles sont avalées**

- Anémone
- Clématite
- Jacinthe

De façon générale, tous les arbres à épines ou à baies sont de toxicité variable et à éviter



■ ANIMAUX

Il est interdit de détenir un ou des chiens de catégorie 1 (chiens d'attaque) et 2 (chiens de garde et de défense).

La présence d'un animal doit être envisagée en respectant l'hygiène et l'espace vital pour les enfants et l'animal (gros chien et petit appartement).

Les vaccinations sont recommandées.

En présence de certains animaux les risques de morsure grave, d'étouffement, de transmission de microbes et d'allergie existent : surtout les chats, les oiseaux, les lapins, et les nouveaux animaux de compagnie.

Ne jamais laisser un enfant seul en présence d'un quelconque animal



pit-bull



boerbull

chiens de la première catégorie

(Chiens d'attaque)



staffordshire bull
terrier



american
staffordshire terrier



rottweiler



tosa-inu

chiens de la deuxième catégorie

(Chiens de garde et de défense)

■ LES CHIENS DANGEREUX

Les chiens dangereux sont classés en deux catégories :

1/ La première catégorie regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document :

- Les Pitbulls (chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Staffordshire terrier, aux chiens de race American Staffordshire terrier),
- Les Boerbulls (chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Mastiff),
- Les chiens d'apparence Tosa-Inu.

2/ La deuxième catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au Livre des Origines Français (LOF) :

- Les chiens de race Staffordshire terrier ,
- Les chiens de race American Staffordshire terrier,
- Les chiens de race Rottweiler,
- Les chiens de race Tosa-Inu,

Leur maître dispose de documents délivrés par la société centrale canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien.

Les chiens d'apparence Rottweiller appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

→ HYGIÈNE

■ Accueil des enfants

L'entretien des espaces de vie se fait au quotidien avec des produits ne contenant pas de chlore.

Le sol est nettoyé avant l'arrivée des enfants et l'habitation aérée. Dix minutes sont préconisées pour l'assainissement de l'atmosphère.

■ Jouets

La fréquence du nettoyage s'ajuste selon les maladies du moment (gastro-entérites, rhinites...) et l'usage qui en est fait. Selon les matières, les jouets peuvent être lavés au lave-vaisselle, à la machine à laver ou dans la baignoire.

■ Matériel de puériculture

Chaises-hautes, rehausseurs sont nettoyés quotidiennement après chaque repas (dessus, cotés, dessous).

Le nettoyage mensuel des poussettes paraît raisonnable.

Les rebords des lits, transats et baby-relax sont nettoyés chaque fois que nécessaire.



SORTIES

→ LES LIEUX

■ Aires de jeux et parcs

Ce sont des espaces parfois clôturés, adaptés, aménagés pour le jeune enfant avec des toboggans, des balançoires res-sort, des maisonnettes..., et équipés d'un sol souple amortissant de sécurité.

Certains jeux pour grand sollicitent une vigilance accrue de l'adulte.

Les parcs proposent de grands espaces de liberté mais nécessitent des limites clairement posées par l'adulte :

Exemple de consigne : "rester visible du regard de l'adulte"

Dans toute promenade, les ballons, les porteurs, les poussettes et chariots peuvent apporter une dimension ludique à la sortie.

Tout élément rencontré est sujet de découverte (feuilles, fleurs, marrons, escargots etc...).

■ Poney club

Il offre un intérêt particulier par la dimension des animaux et les odeurs.

■ Médiathèque / Ludothèque

Ces lieux, de par leur spécificité, sont l'occasion de rencontres avec d'autres assistantes maternelles et d'autres enfants.

■ Commerces

L'accueil familial permet au jeune enfant de participer aux actes de la vie quotidienne. Pour préparer le repas il y a besoin de légumes, fruits, poissons, viande, pain...

La sortie sur le marché, à la boulangerie, a un intérêt pour l'enfant lorsque le lien langagier est formulé.

Petites ou grands surfaces sont inappropriées pour les enfants (espaces confinés très fréquentés ouverts à la prolifération des microbes). Cette sortie doit donc rester exceptionnelle, répondre à un besoin indispensable à l'enfant (par exemple: un lait adapté). Il appartient à l'assistante maternelle de juger de cette opportunité.

■ Sorties innovantes

Pique-niques, sortie aux jardins familiaux, sieste en extérieur peuvent être proposés après réflexion avec l'équipe encadrante.



→ COMMENT

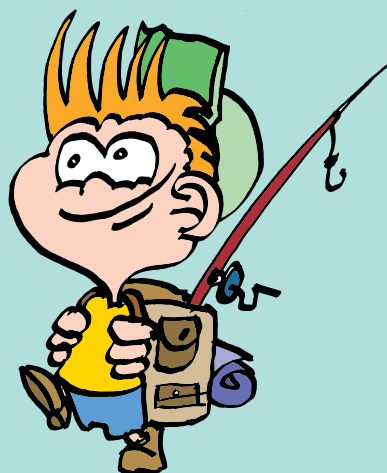
La marche est un excellent exercice qui contribue à la prévention de l'obésité.

Cependant, s'agissant de très jeunes enfants il est nécessaire de rester vigilant quant au rythme, à la durée, et à l'humeur du jour des enfants. Fatigué, l'enfant ne prend plus plaisir à la sortie.

La rue reste un espace de risque. Pour la traverser, tenir les montants de la poussette reste judicieux.

Les bébés profitent des sorties dans les poussettes en étant installés de façon confortable avec des jouets et en toute sécurité.

Un enfant qui marche est actif et se réchauffe; un bébé dans une poussette est passif, peut faire la sieste, mais se refroidit. Une couverture peut donc être nécessaire.



→ QUAND

Par temps de brouillard et d'humidité froide la sortie est à proscrire.

Le froid sec n'est pas une contre-indication à condition d'être couvert : bonnets, gants, etc...

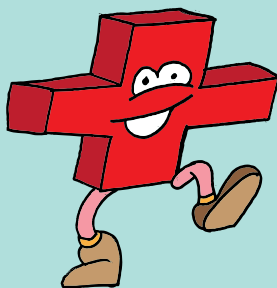
À l'occasion d'une absence en demi-journée, il peut arriver qu'une assistante maternelle accompagne un enfant chez une collègue juste après le repas. Sachant que sur cet horaire l'enfant est fatigué, il est important que celle-ci apprécie la distance à parcourir et tienne compte de la météo.

Les propres enfants de l'assistante maternelle apprécient le retour au domicile pour le repas du midi. Cependant, l'accompagnement par la maman pour le retour à l'école à 13h30, du fait qu'il coïncide avec le temps de sieste des enfants accueillis, n'est pas opportun.

Pour toute sortie, emmener une petite trousse de secours : bouteille d'eau ou brumisateur, compresse, pansement, gel main désinfectant.

Dans l'idéal, se munir d'un portable semble judicieux pour la sécurité et la tranquillité de tous.

Avoir sur soi les numéros de téléphone d'urgence et les numéros des familles peut s'avérer utile.



ALIMENTATION

→ ALIMENTATION LACTÉE

Que l'enfant soit alimenté au lait maternel ou au lait infantile, la prise du biberon dans les bras de l'assistante maternelle reste un moment privilégié favorisant la sécurité affective.

■ Lait maternel

Le lait maternel est parfaitement adapté aux besoins et au développement de l'enfant et favorise sa bonne santé.

- Il évolue constamment selon les besoins de l'enfant pour s'adapter à sa croissance.
- Il réduit les risques d'infections (en

particulier gastro-intestinales) et contribuerait à prévenir les allergies en particulier chez les enfants prédisposés au niveau familial.

L'accueil familial est tout à fait compatible avec la poursuite de l'alimentation au lait maternel.

Favorisons donc des pratiques innovantes telles:

- qu'offrir la possibilité aux mamans de poursuivre l'allaitement pendant les heures d'accueil de l'enfant, ou
- permettre l'apport au domicile de l'assistante maternelle du lait maternel.



■ RECEPTION et CONSERVATION DU LAIT MATERNEL

- Le lait doit être transporté du domicile de la famille au lieu de consommation (domicile de l'assistante maternelle, crèche) dans une glacière ou dans un sac isotherme avec un accumulateur de froid.
- A la réception du lait maternel: le nom et le prénom de l'enfant doit être noté, ainsi que la date et l'heure du recueil de lait sur le biberon. Il doit être consommé dans les 48h suivant le recueil et sera consommé dans la journée.
- A son arrivée : le lait doit être mis dans un réfrigérateur à une température inférieure ou égale à 4°C.
- Le lait peut être amené congelé et mis immédiatement au réfrigérateur. Il doit être utilisé dans les 12h. Le réchauffement se fait comme un biberon issu du réfrigérateur.

■ Lait infantile

Il appartient aux assistantes maternelles de fournir le lait infantile de chaque enfant.

Mais il sera fourni par les parents s'il s'agit d'un lait de régime sur prescription médicale.

Lors de déplacement des enfants de courte durée, les deux assistantes maternelles s'accorderont.

Il est recommandé d'utiliser des biberons en matière plastique ne contenant pas de Bisphénol A.

■ PREPARATION, RECONSTITUTION, RECHAUFFEMENT DES BIBERONS

INFO PRATIQUE

■ PREPARATION

Endroit propre sur un plan de travail préalablement nettoyé.

RECONSTITUTION pour un biberon de lait à partir de lait en poudre :



Eau de distribution publique (eau du robinet) si :

- Après ouverture du robinet, un temps d'écoulement (quelques secondes) de l'eau est respecté avant de la recueillir.
- Seule l'eau froide est exclusivement utilisée (attention à la position du mitigeur).
- Le robinet fait l'objet d'un entretien régulier (nettoyage, détartrage).
- A proximité du point d'eau, le plan de travail et les accessoires font l'objet d'un entretien régulier avec des produits détergents.
- Elle n'a pas subi de filtration ou d'adoucissement.

OU

Eau embouteillée : eau minérale naturelle ou eau de source permettant une consommation pour les nourrissons et les enfants en bas âge (avis de l'Afssa du 2 décembre 2003 en annexe III).

- Remplir le biberon avec N x 30 mL d'eau. Mettre N cuillères-mesure arasées de poudre de lait (s'assurer que la reconstitution écrite sur la boîte est bien 1 cuillère-mesure dans 30 mL d'eau et que la cuillère-mesure est bien celle de la boîte de lait. Le volume obtenu est égal ou supérieur à N x 30 mL).

Par exemple : pour un biberon "de 150 mL", mettre 150 mL d'eau (soit 5 x 30 mL d'eau). Ajouter 5 cuillères-mesure de poudre de lait. Le volume obtenu est d'environ 165 mL en fonction du lait utilisé.

- La boîte de lait doit être soigneusement refermée après chaque usage (en général conservation après 3 semaines d'ouverture).
- En cas de consommation d'un lait acheté dans un pays étranger, vérifier les instructions précisées sur l'emballage.

Pour un lait liquide : Remplir le biberon de la quantité de lait désirée.

RECHAUFFEMENT : quelques précautions

- Le réchauffement d'un biberon avant sa consommation ne s'impose quand cas de conservation à une température inférieure ou égale à 4°.
- Les biberons ne doivent être sortis de l'enceinte réfrigérée de conservation qu'immédiatement avant leur utilisation.
- Tout biberon sorti de l'enceinte réfrigérée doit être consommé dans un délai d'1 heure.
- Un réchauffement doit être rapide pour atteindre la température souhaitée (par exemple la température ambiante).
- Quel que soit le mode de réchauffement éventuellement utilisé, il est essentiel d'agiter le biberon pour homogénéiser la température du lait et de vérifier cette dernière en mettant quelques gouttes sur la face interne de l'avant-bras de la personne qui alimente l'enfant avant de proposer le biberon à l'enfant.

- Après réchauffement le délai de consommation est de 30 minutes.
- Après le début de sa consommation par l'enfant, tout biberon non terminé dans un délai d'1 heure doit être jeté.

■ TECHNIQUE DE RECHAUFFEMENT

- Il doit être effectué soit au bain-marie, soit au chauffe biberon.
En aucun cas en le laissant à température ambiante, en raison du risque de développement microbien.
- L'utilisation du four à micro-ondes est totalement proscrite. Celle-ci peut engendrer, en cas de température excessive, un risque élevé de brûlures de la bouche et de la gorge, et de diminution de la qualité nutritionnelle du lait (dégradation des vitamines et dénaturation des protéines).

Au bain-marie

- Prendre une casserole propre (lavée à chaque utilisation).
- Mettre l'eau du robinet.
- Faire bouillir.
- Dès l'ébullition, hors du feu, ajouter un volume égal d'eau froide (ce qui va conduire à une température moyenne de 40-42°C), mettre le(s) biberon(s) et attendre quelques minutes.

Au chauffe-biberon à eau

- Mettre l'eau du robinet selon les consignes du fabricant.
- Une fois le chauffe-biberon chaud, mettre le biberon.
- Attendre le temps indiqué.

Il est recommandé de :

- Rincer les chauffe-biberons à eau, bains-marie et bains thermostatés tous les jours et les laisser sécher.
- Changer l'eau à chaque utilisation.
- Détartre si nécessaire.

→ ALIMENTATION DIVERSIFIÉE

A partir de 6 mois, progressivement l'alimentation se diversifie par l'introduction d'aliments autres que le lait.

- Le lait maternel ne suffit plus à couvrir tous les besoins de l'enfant.
- A 6 mois, l'enfant commence à savoir mastiquer.
- Ses capacités digestives sont plus développées.
- L'enfant est heureux de découvrir de nouvelles saveurs.

L'introduction de nouveaux aliments dans le régime alimentaire de l'enfant se fait sur les conseils du médecin qui guide les parents.

L'initiative d'un nouvel aliment introduit revient aux parents. L'assistante maternelle respecte les habitudes familiales.

■ DIVERSIFICATION ET GROUPES D'ALIMENTS

Très progressivement, le repas du midi et du goûter seront remplacés par un repas diversifié.

Les légumes et les fruits cuits seront les premiers aliments introduits.

Ils peuvent être proposés au repas du midi en complément du lait, soit au biberon soit à la petite cuillère.

Durant cette période d'initiation, les petits pots ainsi que les tablettes de légumes et fruits surgelés offrent de la diversité.

■ FRUITS ET LEGUMES

Ils sont composés de fibres, bien tolérés et indispensables au transit intestinal et riches en vitamines et sels minéraux.

A partir de 1 an, les crudités sont proposées (légumes et fruits: au moins 1 par jour midi ou goûter).

Les fruits et légumes crus peuvent être donnés en début de repas, les vitamines sont alors mieux absorbées.

Essayer de suivre les fruits et légumes frais variés selon les saisons. Les légumes et les fruits proviennent du marché, des grandes surfaces, ou des jardins.

Hors saison, les légumes congelés sont intéressants.

Les conserves de légumes et fruits ont le défaut d'être trop salés ou trop sucrés et de dénaturer le goût d'origine.

En tant que professionnelle, inciter à la variété afin de sensibiliser au goût.

■ LES PRODUITS LAITIERS

Le lait doit rester la base de l'alimentation avec au moins 500 ml de lait sur la journée. Il est riche en calcium, protéines et vitamines.

L'apport lacté évoluera :

- Lait 2ème âge, puis lait de croissance, puis lait ½ écrémé.
- Produits laitiers: petits suisses, yaourt, fromage blanc.
- A partir de 18 mois, le fromage peut être proposé. Sa diversité est intéressante pour l'éveil au goût.

■ VIANDE, POISSONS, OEUFS

A partir de 8 mois, la viande, le poisson et les œufs seront introduits en petite quantité n'excédant pas une cuillère à soupe à deux ans. Ils sont source de protéines et de fer dont les besoins sont importants à cet âge.

L'assistante maternelle les choisira en fonction de leur teneur en graisse, en tenant compte de l'âge de l'enfant.

■ FECULENTS

Les féculents sont riches en amidon, c'est à dire en sucre lents procurant de l'énergie à l'organisme. Il n'existe pas d'énormes besoins jusqu'à 18 mois, âge confirmé de la marche.

Les légumes secs sont introduits à partir de 18 mois (leur enveloppe est difficile à digérer): lentilles, haricots secs, pois chiches.

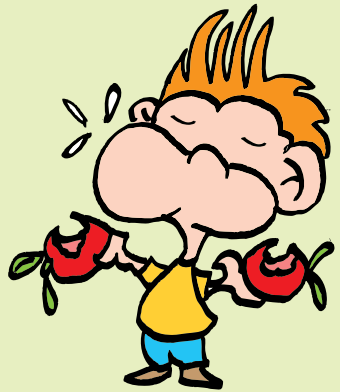
■ PREVENTION

Dans le cadre de la prévention de l'obésité :

Il est préférable de cuisiner au domicile (sans trop saler, ni sucrer) et d'éviter les plats cuisinés du commerce, ainsi que les préparations toutes faites (nuggets).

Les fritures sont à exclure.

L'eau reste la seule boisson indispensable. L'eau du robinet convient à la consommation quotidienne des enfants. Jusqu'à 1 an, il faut impérativement éviter les aliments allergisants



Les régimes particuliers

- Pour des raisons de santé : un PAI (Protocole d'accueil individualisé) peut être mis en place (allergie, intolérance).
- Pour un incident occasionnel de santé : penser à avoir en réserve du riz ou des carottes, et compotes pommes coing.
- Pour des raisons culturelles : l'institution demande de respecter "le sans porc".

Il est important de verbaliser avec des mots simples auprès des enfants les différences alimentaires dues aux régimes que ceux-ci soient liés à des raisons de santé ou d'origine culturelle :

"Aujourd'hui, Max a mal au ventre, c'est pour cela qu'il a des carottes dans son assiette"

"Dans les habitudes de sa famille, Bill ne mange pas de cette viande"

■ CONVIVIALITE

Le temps du repas n'est pas une situation de compétition confrontant celui qui ira le plus vite, mangera le plus proprement ou la plus grosse quantité...

C'est un temps où la convivialité est essentielle d'autant qu'il occasionne une multitude d'actes de communication.

- Participer à la mise en place de la table, prendre son bavoir...
- Partager, imiter avec les copains, grandir par l'exemple des autres...
- Apprendre à se saisir de la cuillère (arrive t'elle pleine à la bouche?) puis de la fourchette qui pique les carottes mais se refuse à attraper les nouilles...

sont autant d'actes que l'assistante maternelle encourage et qui favorisent l'autonomie de l'enfant.

- Découvrir des goûts, des saveurs, des couleurs, des textures : le citron qui pique; la tomate cerise, vive et jolie; souffler sur la cuillère pour refroidir...

- Manipuler, toucher: que saisissent les doigts ? le morceau de carottes, la purée, les petits pois qui se sauvent...

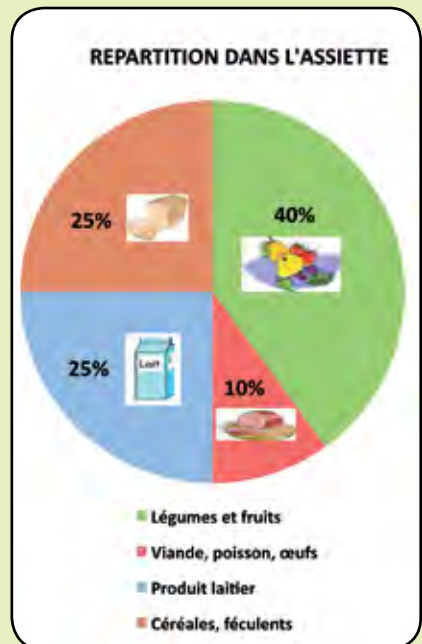
sont autant de situation de découverte et d'éveil pour l'enfant.

- Négocier, réfléchir, séduire, lutter, refuser, accepter...





sont autant d'attitudes de l'enfant pour tester son assistante maternelle.

*"je n'aime pas les concombres",
"c'est pas bon», «j'en veux encore",
"je pique dans l'assiette du copain",
"je ne mange que le dessert, je choisis la banane"...*

Il est donc important en tant que professionnelle de se donner un cadre de travail, c'est à dire d'avoir réfléchi aux enjeux affectifs autour de l'alimentation.



Groupes alimentaires

Groupes d'aliments	Où les trouver?	Ce qu'ils contiennent	Leur rôle
Fruits et Légumes 	Légumes et fruits cuits et crus, jus de fruits (100% pur jus)	Fibres Sels minéraux Vitamines notamment la vitamine C	Favorables au transit intestinal Construction du muscle cardiaque Stimulent le système immunitaire
Viande, Poissons, Œuf 	Du moins gras au plus gras: Viande: volailles, bœuf, veau, porc et mouton Poisson: cabillaud, lieu, cloin, thon, sardine	Protéines Fer	Construction musculaire, tissulaire, et osseuse Transport et stockage de l'oxygène
Produits laitiers 	Lait, fromages, yaourts, petits suisses, fromage blanc,	Protéines Calcium Vitamines A	Construction et maintien musculaire Constitution du squelette Croissance, vision et renouvellement de la peau
Céréales et Légumes secs 	Riz, maïs, blé, pommes de terre et produits qui en découlent (farines, pains, pâtes, semoule, polenta...) Légumes secs: lentilles, haricots secs, pois chiches, fèves...	Glucides (sucres lents) Vitamine B Sels minéraux	Energie nécessaire à l'activité des muscles Métabolisme énergétique des cellules Fonctionnement du système nerveux et contraction musculaire (muscles et muscle cardiaque)

Repères d'introduction des aliments



	1 ^{er} mois	2 ^e mois	3 ^e mois	4 ^e mois	5 ^e mois	6 ^e mois	7 ^e mois	8 ^e mois	9 ^e mois	10 ^e mois	11 ^e mois	12 ^e mois	2 ^e année	3 ^e année
Lait	Lait maternel exclusif													
	Lait 1 ^{er} âge exclusif													
Produits laitiers	Lait maternel exclusif ou Lait 2 ^{ème} âge ≥ 500 ml/j ou Lait maternel exclusif													
Fruits	Yaourt ou fromage blanc nature → Fromages													
Légumes	Tous: très mûrs ou Tous: purée, lissée → petits morceaux *													
Pommes de terre	Purée → petits morceaux *													
Légumes secs	Purée → petits morceaux *													
Farines (féculines (céréales))	Purée → petits morceaux *													
Pain, produits céréaliers	Pain, pâtes fines, semoule, riz *													
Vianilles, poisson	Hachés : 20g/j (4cc)													
Œufs	1/3 (dur)													
Matière Grasse ajoutée	Huile d'olive, coïta... ou beurre (1cc d'huile ou 1 noisette de beurre au repas)													
Bébésoja	Eau purée Eau purée													
Sel	Sans urgence, à limiter													
Produits sucrés ***	Peu pendant la cuisson, ne pas rissoler à table													

* A adapter en fonction de la capacité de mastication et de coagulation et de la tolérance digestive de l'enfant
 ** Limiter les tranchées, sur le jambon blanc
 *** Glaces, bonbons, pâtes à bûches, biscuits, bonbons, confitures, miel...

SOIN À L'ENFANT

Les soins participent au maintien de la santé physique et psychique. Ils procurent un confort immédiat qu'ils soient de nature à maintenir l'hygiène, à visée médicale ou à seule finalité de bien-être.

Quel que soit le soin prodigué, il s'accompagne d'une hygiène rigoureuse des mains.



→ SOIN ET TOUCHER

Le toucher est le premier sens que l'enfant développe.

La peau, organe du toucher, est une mémoire. On ne peut vivre sans "toucher" et "être touché".

Le "moi peau" est une enveloppe physique, marquant les limites de notre corps et son point de contact avec l'univers. Il est aussi une enveloppe psychique.

C'est par les caresses et le toucher que le bébé va passer de la vie intra-utérine à une vie indépendante.

Le toucher est l'une des plus anciennes façon de soigner.

Lorsque le toucher transmet l'affection et les émotions, les sensations procurées sont sécurisantes.

→ HYGIÈNE DE L'ENFANT

L'hygiène participe au maintien de la santé, elle évite la contamination microbienne engendrant des maladies.

Toute action en direction de l'enfant (toilette, change, repas) sera précédée du lavage des mains à l'eau courante avec un savon doux suivi d'un séchage avec une serviette changée quotidiennement.

■ TOILETTE DU VISAGE

Elle se fait chaque fois que nécessaire à l'eau courante avec un bon séchage.

Après le repas, essuyez la bouche avec un linge humide redonne de la fraîcheur, évite les irritations et assure un confort.

■ LAVAGE DES MAINS

Il se fait à l'eau courante avec un savon doux, en favorisant au maximum l'autonomie de l'enfant.

L'usage des solutions hydro-alcooliques est approprié lors des sorties mais ne remplace pas le lavage des mains à l'eau courante...

■ TOILETTE DU SIEGE

A chaque fois que nécessaire pour prévenir les infections cutanées et assurer un confort pour l'enfant.

Il est l'occasion d'établir une relation plus intime, réunissant le langage des mots et du toucher.

L'espace réservé à ce soin doit être séparé de l'accueil plus collectif afin de préserver ce moment d'intimité.

Préférer l'eau associée à un savon doux à l'utilisation des lingettes qui risque de provoquer des allergies, et dont le coût reste élevé, en allant du plus propre vers le plus sale.

Rincer correctement, et bien sécher.

Le gant, espace tissu, pose la limite du toucher intrusif, pour le respect du corps de l'enfant.

Chaque enfant doit avoir sa propre serviette et son propre gant, lavés quotidiennement (des couleurs ou des motifs favorisent le repérage pour les enfants). L'application d'une crème éventuelle a pour but de prévenir des irritations. La notion de «toucher-massage» n'est pas présente dans ce soin.

■ LAVAGE DU NEZ

Il évite la prolifération des microbes et se fait dès l'apparition du 1er écoulement. Il s'agit de dégager le nez. Il est comme un mouchage pour le très jeune enfant. On utilisera des pipettes de sérum physiologique à usage unique. C'est un soin désagréable et le geste peut être vécu de façon agressive.

C'est pour cela que dès 18 mois l'assistante maternelle favorisera la mise en place de l'apprentissage du mouchage et ce, de façon ludique.

Les mouchoirs jetables sont vivement recommandés.



TECHNIQUE DU LAVAGE DE NEZ

- Installer l'enfant sur le dos.
- Incliner sa tête vers sa gauche.
- Introduire l'embout de la pipette dans la narine droite (la plus haute).
- Exercer une pression douce sur la pipette, le liquide s'écoule par l'autre narine.
- Reproduire l'action dans la narine gauche en tournant la tête de l'enfant de l'autre côté.



SOINS SOURCES DE BIEN-ÊTRE

Le langage du toucher ainsi que le massage reste plus approprié pour le bébé, car il est son premier moyen de communication.

- Sur la joue, le front, les caresses par un frôlement doux du plat de la main, un va et vient léger avec les doigts, apaisent.
- Le séchage des larmes d'un geste doux à l'aide du mouchoir en papier suffit à faire oublier les petits maux.

Puis en grandissant, l'enfant développe d'autres langages.

■ MASSAGES

Les massages peuvent être proposés:

- Afin de répondre au besoin de sécurité et de protection lors des moments de séparation, de passage au sommeil,

- Afin de soulager la douleur par exemple lors de coliques ou maux de ventres.

Au départ les actions de massage peuvent se faire peau à peau, (membres, dos, ventre, nuque, visage)

L'enfant, grandissant, la dimension d'intimité s'installe. Des limites apparaissent. Les massages seront alors moins fréquents, limités à certaines parties du corps, (visage, mains) en contact direct et par-dessus les vêtements pour les autres parties du corps (membres, ventre, dos).

L'expérience du massage est un langage intéressant mais l'aisance dans le rapport au toucher est propre à chacun.

A chacune de se l'approprier selon son ressenti, mais aussi celui de l'enfant.



PROCOLES D'ACTIONS

■ FIEVRE

La pratique la plus courante chez le jeune enfant est la prise de température sous le pli axillaire durant 3 minutes avec un thermomètre électronique. Il est nécessaire d'ajouter 0,5 °C à la température obtenue (s'assurer du rajout nécessaire avec la notice du thermomètre). La prise rectale n'est plus utilisée car considérée comme trop traumatisante. Dans tous les cas, administrer la forme sirop en respectant les consignes de l'ordonnance du médecin traitant de l'enfant.

Le dosage habituel de l'antipyrétique en suspension buvable est d'une dose/kg toutes les 6 heures tant que la fièvre persiste. (NB : la durée de validité est de 6 mois après ouverture du flacon neuf).

- Noter sur une fiche l'heure et la dose donnée.
- Déshabiller l'enfant.
- Proposer de l'eau à volonté.
- Apprécier l'état de l'enfant : son tonus, l'état de sa peau, l'existence d'une douleur, de pleurs, gémissements.
- Informer les parents de la présence de fièvre afin qu'ils puissent prendre les dispositions jugées utiles : prendre rendez-vous chez le médecin, revenir chercher l'enfant.
- Prévenir la crèche.

L'enfant restera sous surveillance de l'adulte durant la suite de l'accueil (éviter de le mettre à l'écart dans une chambre).

Il sera judicieux de reprendre la température de l'enfant dans les 2 heures qui suivent la prise de l'antipyrétique.

si d'autres signes d'alertes surgissent : alerter le 15

- l'enfant est inerte.
- l'enfant a des tâches rouges.

■ CONVULSIONS:

- Installer l'enfant au sol sur un tapis.
- Le mettre en position latérale de sécurité.
- Vérifier qu'il n'a rien dans la bouche.
- Noter l'heure de début et de fin de crise.
- Prendre sa température.
- **Alerter le 15 et suivre les indications du médecin urgentiste.**
- Informer les parents.
- Prévenir la crèche.



■ DIARRHÉE

- Prendre la température et traiter si besoin selon le protocole établi pour la fièvre.
- Noter le nombre de selles, leur consistance, leur aspect et couleur.
- Faire boire l'enfant à volonté.
- Adapter le régime alimentaire : supprimer les laitages et proposer riz, carottes, compote de pommes-coing.
- Informer les parents.
- Prévenir la crèche.

Si l'état général est altéré : alerter le 15.

CHUTE

- Appliquer un pack gel froid (conservé au réfrigérateur) sur l'hématome ou l'endroit douloureux.
- Noter l'heure et les circonstances de la chute.
- Exercer une surveillance privilégiée le temps restant de l'accueil.
- Informer les parents.
- Prévenir la crèche.

■ PLAIE LEGERE

- Laver à l'eau et savon.
- Appliquer un antiseptique incolore, sans alcool (les antiseptiques à base de chlorhexidine sont efficaces sur de nombreuses bactéries).
- Recouvrir d'un pansement propre.
- Informer les parents.
- Prévenir la crèche.

■ EVICTIONS

En cas de maladies diagnostiquées par le médecin de famille : prévenir la responsable qui appliquera les évictions prévues dans le "Guide des conduites à tenir en cas de maladies transmissibles dans une collectivités d'enfants" élaboré par le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF).

La durée d'éviction est définie par le médecin de l'enfant.

■ PROTOCOLES D'ACCUEIL INDIVIDUALISES (PAI)

Le PAI établi en liaison avec la famille, le médecin de l'enfant, et l'équipe du service d'accueil permet de fixer les mesures à mettre en place pour un enfant porteur d'une affection chronique ou de tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

Les PAI doivent être signés et validés par les membres de l'équipe du service, notamment la professionnelle puéricultrice.

PAI concernant :

• Les allergies alimentaires

Les responsables de la structure informent l'assistante maternelle du contenu, s'assurent de sa compréhension, et des éventuelles conséquences en cas d'ingestion d'aliment interdit.

Une attention particulière se met en place pour ces enfants au moment des repas (une vaisselle, un biberon différent).

• Les affections chroniques nécessitant une prise médicamenteuse en cas de crise

Les signes d'alerte doivent être expliqués et portés à la connaissance de l'assistante maternelle. Les prescriptions médicamenteuses proposées lors des crises pourront être administrés par l'assistante maternelle formée par la professionnelle puéricultrice.

**Dans tous les cas d'incidents de santé,
prévenir les responsables de la crèche.**



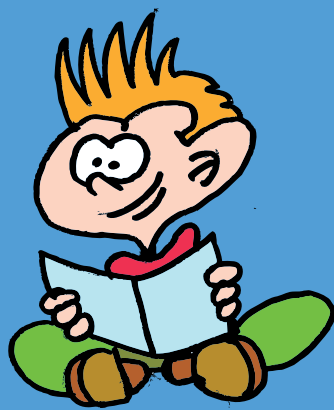
ADMINISTRATION DE TRAITEMENTS



à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce guide et notamment à toutes les assistantes maternelles qui ont contribué à sa richesse de par leurs témoignages et leur réflexion sur leurs pratiques professionnelles.

■ BIBLIOGRAPHIE ■

- Arrêté interministériel du 27 avril 1999 pris pour l'application de l'article 211-1 du code rural et établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux
- Brochure : liste et réglementation chiens dangereux
Ed. SIRP
- Dis, à quoi on joue – CAF& Conseil Général du Val d'Oise
- Guide de la Petite Enfance – Jacqueline GASSIER – Ed. Masson
- Guide nutrition de la naissance à 3 ans: "la santé vient en mangeant"
Programme National Nutrition Santé
- Plantes dangereuses - Centre Antipoison
Hôpital militaire Reine Astrid- Bruxelles
- Recommandations d'hygiène pour la préparation et la conservation des biberons – juillet 2005- AFSSA
- Fiche d'information : la sécurité de l'enfant chez une assistante maternelle agréée. Février 2007 Service départemental de PMI / Conseil Général de l'Essonne
- 65 fiches pratiques pour les auxiliaires de puériculture - Armelle PRINGAULT
Ed. Estem



Juin 2012 - mairie des Ulis